

Le Congrès catholique de France a tenu ses séances à la cathédrale de Roubaix. Les séances ont été très brillantes. Le Congrès a adopté une déclaration de principes qui sera présentée au Parlement. Le Congrès a également discuté de la séparation des Églises et de l'enseignement primaire.

LA SÉPARATION

La prochaine assemblée des députés

Paris, 3 janvier. — Nous lisons dans la « Vérité française » :

« Contrairement à ce qu'il a été annoncé, la prochaine assemblée des députés n'aura pas lieu le 16 janvier, mais probablement le 22. Les conversations, en effet, ne sont pas encore terminées au sujet de l'archevêché qu'il faut un quinquain de délai. Le programme de l'assemblée comprend, outre les déclarations de principes, la discussion de la loi sur la séparation des Églises et de l'enseignement primaire. On se propose de discuter d'abord la loi sur la séparation, puis la loi sur l'enseignement primaire. Cette troisième question est des plus délicates à mettre en avant dans la pratique, à cause des difficultés que sa mise en œuvre présente. On se propose de discuter d'abord la loi sur la séparation, puis la loi sur l'enseignement primaire. Cette troisième question est des plus délicates à mettre en avant dans la pratique, à cause des difficultés que sa mise en œuvre présente. »

La « sottise » de Culey

Bar-le-Duc, 3 janvier. — Le tribunal civil de Bar-le-Duc, a rendu ce matin son jugement dans l'affaire de la cultuelle de Culey.

Adoptant les conclusions de M. Léon Oreissels, procureur de la République, le tribunal décide que si le Cénacle d'États a le droit de constituer une association, il est cependant que cette association a reçu dévotion des biens ; que cette dévotion a été régulièrement faite par le conseil de fabrique compétent ; qu'elle a produit des effets juridiques immédiats, analogues à ceux qui saisissent le légataire universel.

En conséquence, le tribunal condamne M. Camus à restituer à la fabrique, à restituer à M. Fournier, président de l'association cultuelle, tous les titres et documents qu'il détient, dans les huit jours de la signification du jugement, sous peine d'une astreinte de 50 francs par jour, pendant un mois. Après quoi, il sera statué de nouveau sur les dommages.

M. Camus est en outre condamné à tous les dépens.

En ressort de ce jugement que le tribunal civil de Bar-le-Duc a jugé en fait et qu'il reste au trésorier de l'association fabrique à se pourvoir, s'il le veut, devant le Conseil d'État.

Mais il en ressort également que la loi Briand, comportée à sa base une inévitabilité pour les droits de la hiérarchie catholique. Le jugement de Bar-le-Duc établit la clairvoyance du souverain pontife et montre à quel point le pape avait raison de réclamer des garanties légales et certaines.

Les effets de la persécution

Les maires exaspérés

Grenoble, 3 janvier. — Le maire de Saint-Savin (Isère) a fait dresser procès-verbal, par son garde, au desservant de sa commune, qui se livrait à des quêtes à domicile pour le doner du culte. Motif allégué par le maire : le desservant se livrait à la mendicité !

Les biens volés

Gap, 3 janvier. — Mgr Berthet, évêque de Gap, invite son clergé à lui envoyer la liste des biens mobiliers et immobiliers des paroisses, confisqués par la loi de Séparation, afin de la faire publier pour édifier l'opinion publique. Pour ce qui concerne le Grand Séminaire seulement, le fisc a pris une maison de campagne et un capital de 45.000 francs, placé en rente 3 p. c. et provenant de legs d'anciens ecclésiastiques du diocèse.

Bayonne, 2 février. — L'évêque, estimant que la cause diocésaine de retraite pour les prêtres âgés et infirmes n'est pas une institution d'établissement public du culte, mais une simple institution de prévoyance, a refusé au fisc les biens de cette cause.

LES PRESBYTÈRES

Rochefort, 3 janvier. — Le Conseil municipal a décidé que les curés presbytères de Rochefort qui, sur l'ordre du maire, ont été d'urgence évacués par le curé, seront affectés celui du faubourg au cours complémentaire de jeunes filles, celui de la ville au cours complémentaire de garçons, ou bien à l'enseignement de l'intérieur du collège de jeunes filles.

LE 1er JANVIER A TOURS

Tours, 3 janvier. — Le 1er janvier a été d'une tristesse.

Le Congrès catholique de France a tenu ses séances à la cathédrale de Roubaix. Les séances ont été très brillantes. Le Congrès a adopté une déclaration de principes qui sera présentée au Parlement. Le Congrès a également discuté de la séparation des Églises et de l'enseignement primaire.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Une déstabilisation de M. Viviani

Paris, 3 janvier. — Des représentants du syndicat des ouvriers boulangers étaient autorisés à accompagner les inspecteurs du travail et les officiers de police judiciaire chargés de contrôler les infractions à la loi sur le repos hebdomadaire. Cette tolérance, au lieu de faciliter la tâche des fonctionnaires, la contrainait souvent et donnait lieu à des incidents regrettables.

M. Viviani, ministre du travail, vient de décider qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir. Il a prévenu, par lettre, le citoyen Bouquet, de la Bourse du Travail, que désormais les fonctionnaires de son ministère ou les commissaires de police accompliraient seuls leur mission.

Les syndicats organisaient un meeting de protestation contre cette décision.

LA SITUATION EN SERBIE

Complot échauffement démenti

Paris, 3 janvier. — On communique la note suivante :

« La légation royale de Serbie prie de démentir formellement les bruits tendancieux qui ont été mis en circulation par certains journaux, contre la famille royale de Serbie. »

On sait qu'on avait annoncé l'existence d'un complot contre le roi Pierre Ier, et sa déposition prochaine.

Les officiers républicains à Saumur

Belgrade, 3 janvier. — La nouvelle publiée par certains journaux étrangers concernant l'envoi de 4 officiers républicains de Serbie à l'école de Saumur est dénuée de tout fondement. Ces officiers ont réintégré leurs anciens postes de service et ne jouissent d'aucune faveur spéciale.

LES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

AUX ETATS-UNIS

Nouvelle catastrophe. — 20 tués, et 20 blessés

Kansas, 2 janvier. — Ce matin à 4 heures et demie à 5 miles à l'ouest d'Altavista, deux trains de voyageurs de la ligne Chicago Rhode Island Falls sont entrés en collision. Il y a plus de 20 tués et autant de blessés.

EN FRANCE

Deux trains se tamponnent près d'Evreux. — Un conducteur a les deux jambes broyées.

Rouen, 3 janvier. — Un tamponnement s'est produit mardi matin, vers dix heures, sous le tunnel de Quatre-Ville, près d'Evreux. Le train 2830 se trouvant obligé de stopper sous le dit tunnel, le conducteur, M. Gontran, descendant de son fourgon et s'occupant aussitôt de garantir l'arrière du convoi, en plaçant des poteaux sur la voie, car, peu après devait passer sur la même ligne le train 312. Faute de temps, le conducteur ne put parer à la rencontre imminente. Le 312 survint à toute vitesse, surprit M. Gontran dans son travail et broya les deux jambes, et, continuant sa course, heurta les wagons du train 2830.

Trois voitures furent jetées hors de rails. Elles étaient heureusement vides, et, seul, un ambulancier des postes fut légèrement contusionné. La ligne étant encombrée par les débris, tout le service dut se faire par la seconde voie, avec des retards importants.

Le conducteur a été transporté à l'hôpital d'Evreux dans un état inquiétant. On n'a guère d'espoir de le sauver.

LA TRANSLATION DES RESTES DE LÉON XIII

Rome, 3 janvier. — Touchant la prochaine translation du corps de Léon XIII, de Saint-Pierre à Saint-Jean Latran, l'« Osservatore » déclare officiellement :

« Nous sommes autorisés à déclarer que, jusqu'à présent, rien n'est encore déterminé touchant l'époque où s'effectuera cette translation, elle se fera certainement en forme privée. »

Il ne faudrait pas comprendre par forme privée

« Le Kulturkampf spécial, romain-lyon, s'élève en ces conditions très différentes de celles qui se sont vuées certains Kulturkampf allemands. Le développement de la conscience catholique est tout le contraire de l'indifférence grandissante des catholiques, surtout contre le socialisme l'opinion internationale. En force en est d'autant plus puissante que mal de paraître voir dans le libre et énergique blâme de citoyens lyonnais une infériorité dans la politique intérieure de la France. »

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Une déstabilisation de M. Viviani

Paris, 3 janvier. — Des représentants du syndicat des ouvriers boulangers étaient autorisés à accompagner les inspecteurs du travail et les officiers de police judiciaire chargés de contrôler les infractions à la loi sur le repos hebdomadaire. Cette tolérance, au lieu de faciliter la tâche des fonctionnaires, la contrainait souvent et donnait lieu à des incidents regrettables.

M. Viviani, ministre du travail, vient de décider qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir. Il a prévenu, par lettre, le citoyen Bouquet, de la Bourse du Travail, que désormais les fonctionnaires de son ministère ou les commissaires de police accompliraient seuls leur mission.

Les syndicats organisaient un meeting de protestation contre cette décision.

LA SITUATION EN SERBIE

Complot échauffement démenti

Paris, 3 janvier. — On communique la note suivante :

« La légation royale de Serbie prie de démentir formellement les bruits tendancieux qui ont été mis en circulation par certains journaux, contre la famille royale de Serbie. »

On sait qu'on avait annoncé l'existence d'un complot contre le roi Pierre Ier, et sa déposition prochaine.

Les officiers républicains à Saumur

Belgrade, 3 janvier. — La nouvelle publiée par certains journaux étrangers concernant l'envoi de 4 officiers républicains de Serbie à l'école de Saumur est dénuée de tout fondement. Ces officiers ont réintégré leurs anciens postes de service et ne jouissent d'aucune faveur spéciale.

LES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

AUX ETATS-UNIS

Nouvelle catastrophe. — 20 tués, et 20 blessés

Kansas, 2 janvier. — Ce matin à 4 heures et demie à 5 miles à l'ouest d'Altavista, deux trains de voyageurs de la ligne Chicago Rhode Island Falls sont entrés en collision. Il y a plus de 20 tués et autant de blessés.

EN FRANCE

Deux trains se tamponnent près d'Evreux. — Un conducteur a les deux jambes broyées.

Rouen, 3 janvier. — Un tamponnement s'est produit mardi matin, vers dix heures, sous le tunnel de Quatre-Ville, près d'Evreux. Le train 2830 se trouvant obligé de stopper sous le dit tunnel, le conducteur, M. Gontran, descendant de son fourgon et s'occupant aussitôt de garantir l'arrière du convoi, en plaçant des poteaux sur la voie, car, peu après devait passer sur la même ligne le train 312. Faute de temps, le conducteur ne put parer à la rencontre imminente. Le 312 survint à toute vitesse, surprit M. Gontran dans son travail et broya les deux jambes, et, continuant sa course, heurta les wagons du train 2830.

Trois voitures furent jetées hors de rails. Elles étaient heureusement vides, et, seul, un ambulancier des postes fut légèrement contusionné. La ligne étant encombrée par les débris, tout le service dut se faire par la seconde voie, avec des retards importants.

Le conducteur a été transporté à l'hôpital d'Evreux dans un état inquiétant. On n'a guère d'espoir de le sauver.

LA TRANSLATION DES RESTES DE LÉON XIII

Rome, 3 janvier. — Touchant la prochaine translation du corps de Léon XIII, de Saint-Pierre à Saint-Jean Latran, l'« Osservatore » déclare officiellement :

« Nous sommes autorisés à déclarer que, jusqu'à présent, rien n'est encore déterminé touchant l'époque où s'effectuera cette translation, elle se fera certainement en forme privée. »

Il ne faudrait pas comprendre par forme privée

« Le Kulturkampf spécial, romain-lyon, s'élève en ces conditions très différentes de celles qui se sont vuées certains Kulturkampf allemands. Le développement de la conscience catholique est tout le contraire de l'indifférence grandissante des catholiques, surtout contre le socialisme l'opinion internationale. En force en est d'autant plus puissante que mal de paraître voir dans le libre et énergique blâme de citoyens lyonnais une infériorité dans la politique intérieure de la France. »

UNE CHARPENTE EN FER QUI S'ÉCOULE

à Comines (France)

Quatre ouvriers sous les sommiers. Un tué. — Trois blessés. L'état des victimes

Un accident s'est produit mercredi matin à Comines, qui a produit parmi toute la population une vive impression. Une charpente en fer s'est écroulée, entraînant avec elle, d'une hauteur de trois mètres, quatre ouvriers d'un d'eux a été tué, les trois autres grièvement blessés.

Le lieu de l'accident

M. Oscar Schoutteens, rebornier fait construire rue Gambetta, une fabrique de rubanerie d'environ 80 mètres de long sur 30 de large. Le bâtiment est parvenu à une hauteur d'environ 3 mètres. On avait posé, il y a quelques semaines sur les murs, une charpente métallique sur laquelle devaient reposer une série de poutres qui laissaient successivement, pour la conduite d'un chef de chantier, pour le compte de MM. Merville et Kleing, constructeurs à Lille, étaient occupés à bouloigner les divers sommiers de la charpente. C'étaient MM. Alfred et Aimé Doliger de Cavros-Saint-Martin (Pas-de-Calais), Charles Cateau, de Comines (Belgique) et Auguste Cousin de Neux-Mines, sous les ordres du chef-monteur, M. Victor Bruneau, de Lille.

La catastrophe

Les ouvriers avaient passé à leur travail tout le jour de mardi. Ils étaient allés travailler mercredi à 7 heures du matin et la besogne avançait rapidement. Le vent était très violent. Soudain, vers 9 heures et demi, une sorte de cyclone enveloppa le bâtiment en construction et M. Bruneau, qui se trouvait en bas à l'intérieur, crut remarquer que l'énorme masse de sommiers et de poutres en fer oscillait. Il sortit en criant aux monteurs de prendre leurs précautions et de descendre au plus vite.

A peine était-il dehors qu'un fracas formidable se fit entendre et que la charpente s'écroula entre les quatre murs, entraînant dans sa chute les malheureux.

Les secours

M. Bruneau, ainsi que MM. Delmotte et Lelou, pompiers, Deisalle, soldat au 43e en permission, qui passaient en ce moment, rue Gambetta et ayant entendu le bruit, se précipitèrent aux secours des ouvriers.

Un navrant spectacle s'offrit à leurs regards. Au milieu des débris de colonnes en fer qui supportaient la charpente et sous les sommiers se faisaient entendre des cris lamentables. Auguste Cousin était tombé la face contre terre et tout le poids de la charpente pesait sur lui et l'écrasait. Les autres se trouvaient dans une position moins critique, ayant, qui une jambe, qui un bras pris sous les sommiers.

On s'empressa de dégager les malheureux. A l'aide de puissants madriers, des hommes de bonne volonté qui étaient allés appeler essayèrent de soulever la charpente. Il y réussirent non sans peine, après de longs efforts et à un à un retirèrent les blessés qui furent transportés à un établissement distant d'une cinquantaine de mètres, chez M. Omer Morreueu, à l'estaminet du Beau-Jardin. Pendant ce temps on allait prévenir M. le docteur Lemaire.

Les victimes

M. Auguste Cousin se trouvait dans un état pitoyable. Il avait la figure méconnaissable, de la terre et de la boue avaient pénétré dans la bouche, les narines et les oreilles. Il avait la poitrine défoncée et la colonne vertébrale brisée. Au moindre mouvement, il poussait des cris déchirants. Tandis qu'on s'occupait avec mille précautions, de lever le malheureux et de le débarrasser de ses vêtements.

« Le Kulturkampf spécial, romain-lyon, s'élève en ces conditions très différentes de celles qui se sont vuées certains Kulturkampf allemands. Le développement de la conscience catholique est tout le contraire de l'indifférence grandissante des catholiques, surtout contre le socialisme l'opinion internationale. En force en est d'autant plus puissante que mal de paraître voir dans le libre et énergique blâme de citoyens lyonnais une infériorité dans la politique intérieure de la France. »

UNE CHARPENTE EN FER QUI S'ÉCOULE

à Comines (France)

Quatre ouvriers sous les sommiers. Un tué. — Trois blessés. L'état des victimes

Un accident s'est produit mercredi matin à Comines, qui a produit parmi toute la population une vive impression. Une charpente en fer s'est écroulée, entraînant avec elle, d'une hauteur de trois mètres, quatre ouvriers d'un d'eux a été tué, les trois autres grièvement blessés.

Le lieu de l'accident

M. Oscar Schoutteens, rebornier fait construire rue Gambetta, une fabrique de rubanerie d'environ 80 mètres de long sur 30 de large. Le bâtiment est parvenu à une hauteur d'environ 3 mètres. On avait posé, il y a quelques semaines sur les murs, une charpente métallique sur laquelle devaient reposer une série de poutres qui laissaient successivement, pour la conduite d'un chef de chantier, pour le compte de MM. Merville et Kleing, constructeurs à Lille, étaient occupés à bouloigner les divers sommiers de la charpente. C'étaient MM. Alfred et Aimé Doliger de Cavros-Saint-Martin (Pas-de-Calais), Charles Cateau, de Comines (Belgique) et Auguste Cousin de Neux-Mines, sous les ordres du chef-monteur, M. Victor Bruneau, de Lille.

La catastrophe

Les ouvriers avaient passé à leur travail tout le jour de mardi. Ils étaient allés travailler mercredi à 7 heures du matin et la besogne avançait rapidement. Le vent était très violent. Soudain, vers 9 heures et demi, une sorte de cyclone enveloppa le bâtiment en construction et M. Bruneau, qui se trouvait en bas à l'intérieur, crut remarquer que l'énorme masse de sommiers et de poutres en fer oscillait. Il sortit en criant aux monteurs de prendre leurs précautions et de descendre au plus vite.

A peine était-il dehors qu'un fracas formidable se fit entendre et que la charpente s'écroula entre les quatre murs, entraînant dans sa chute les malheureux.

Les secours

M. Bruneau, ainsi que MM. Delmotte et Lelou, pompiers, Deisalle, soldat au 43e en permission, qui passaient en ce moment, rue Gambetta et ayant entendu le bruit, se précipitèrent aux secours des ouvriers.

Un navrant spectacle s'offrit à leurs regards. Au milieu des débris de colonnes en fer qui supportaient la charpente et sous les sommiers se faisaient entendre des cris lamentables. Auguste Cousin était tombé la face contre terre et tout le poids de la charpente pesait sur lui et l'écrasait. Les autres se trouvaient dans une position moins critique, ayant, qui une jambe, qui un bras pris sous les sommiers.

On s'empressa de dégager les malheureux. A l'aide de puissants madriers, des hommes de bonne volonté qui étaient allés appeler essayèrent de soulever la charpente. Il y réussirent non sans peine, après de longs efforts et à un à un retirèrent les blessés qui furent transportés à un établissement distant d'une cinquantaine de mètres, chez M. Omer Morreueu, à l'estaminet du Beau-Jardin. Pendant ce temps on allait prévenir M. le docteur Lemaire.

Les victimes

M. Auguste Cousin se trouvait dans un état pitoyable. Il avait la figure méconnaissable, de la terre et de la boue avaient pénétré dans la bouche, les narines et les oreilles. Il avait la poitrine défoncée et la colonne vertébrale brisée. Au moindre mouvement, il poussait des cris déchirants. Tandis qu'on s'occupait avec mille précautions, de lever le malheureux et de le débarrasser de ses vêtements.

MILLE DÉPÊCHES D'UN COUP

New-York, 3 janvier. — Un jeune Italien a inventé un nouveau système de télégraphie qui permettrait, dit-on, de transmettre par un seul fil un million de messages à la fois dans les deux sens. L'inventeur dit que son système pourrait être appliqué à l'émission et à la réception de messages de télégraphie sans fil, de façon à permettre d'envoyer une vingtaine de dépêches à la fois dans les deux sens.

COTONS AMÉRICAINS

COURS DE CLÔTURE

TERME	NEW-YORK	NEW-ORLÉANS
	CHIFFRE	CHIFFRE
JANVIER...1907	9.47	9.35
FÉVRIER.....	9.60	9.49
MARS.....	9.67	9.58
AVRIL.....	9.77	9.68
MAI.....	9.87	9.75
JUN.....	9.88	9.79
JUILLET.....	9.91	9.85
AOÛT.....	9.94	9.76
SEPTEMBRE.....	9.97	9.78
OCTOBRE.....	9.97	9.78
NOVEMBRE.....	9.97	9.78
DÉCEMBRE.....	9.97	9.78
PORTS DES ÉTATS-UNIS	43.000 Balles	43.000
PORTS DE L'ÉTRANGER	64.000	43.000

Les cadavres

Marchandes landé et avoir des voitures de la ville de M. Alphonse, 120, rue tous les matins Peignage de roup de mail distribution pour, une je venir le soir l'occasion, la

Les dettes

Mardi matin, M. Jovanne Jovanne, mais il freg la porte M. Margu suite ouvrir croire, il venait, sur clef de la M. facilement le simple tour. Les deux de la ferme de l'intérieur, pleine d'ang M. Jovanne magasin. Il ribile vérité. Dans le terre. Sur un perles blanches ». La sous, se tro à la veuve

NECROLOGIE

On annonce la mort de M. Hubert Roussel, curé d'Ostricourt depuis vingt ans. Ses funérailles auront lieu samedi à onze heures.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Emélie Théry, de Marœving, avec M. Léon Carré, brasseur à Equasouart.

Nouvelles Régionales

LA GRÈVE DE JEUMONT. — La grève de Jeumont est terminée. Les ouvriers des aciéries de Sambre-et-Meuse ont repris le travail mercredi matin.

LE DÉPÊCHE DE SINGENT. — Arrêtation d'un des auteurs d'un attentat à la vie de M. le ministre de l'Intérieur. Les auteurs d'un attentat à la vie de M. le ministre de l'Intérieur, M. Dethoray, subrogé à Sinceny (Aisne), Brazier, l'élève de Sinceny, ont été arrêtés par M. le procureur de la République près du tribunal de M. le procureur de la République près du tribunal de Valenciennes, M. Pery, substitut, nommé à Valenciennes, en remplacement de M. le procureur, sur sa demande, ses fonctions de substitut à Valenciennes.

LES SOCIALISTES BATTUS A MONTIEN-EN-TOURNAI. — Au scrutin de ballottage pour les élections municipales, la liste socialiste, ayant à sa tête M. François, maire révoqué, a été battue par 100 voix de majorité.

UN OUVRIER ÉCRASÉ A LIEVIN. — L'ouvrier terrassier Joseph Fagès, âgé de 35 ans, des services de M. le maire de Lievin, était occupé à déblayer la voie dans le cou de la fosse n° 3 des mines de Lievin, lorsqu'il fut écrasé par le machinisme et eut le cou brisé. Il fut transporté à l'hôpital de Lievin, où il ne tarda pas à expirer.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Un train de voyageurs a été arrêté à la gare de Valenciennes, le 2 janvier, par suite d'un accident de chemin de fer. Le train, qui était conduit par M. le conducteur X..., s'arrêta à la gare de Valenciennes, le 2 janvier, par suite d'un accident de chemin de fer. Le train, qui était conduit par M. le conducteur X..., s'arrêta à la gare de Valenciennes, le 2 janvier, par suite d'un accident de chemin de fer.

BELGIQUE

UN GRAND FINANCIER BRÛLÉ PAR LE P. — Un grand financier a été brûlé par le feu à Bruxelles, le 3 janvier. M. X..., un des grands financiers de la capitale, vint à être brûlé par le feu à Bruxelles, le 3 janvier.

REPERÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA SÉPARATION

LA NOUVELLE LOI SUR LE CULTE

Paris, 3 janvier. — On annonce que le gouvernement promulguera très prochainement au « Journal officiel » la nouvelle loi sur le régime du culte que le Sénat a adoptée le 30 décembre.

D'après des rumeurs de source officielle, le Cabinet songerait déjà à combler les lacunes que ne manquera pas de révéler l'application de la loi par tout un système d'interprétations susceptibles de lui éviter le plus de difficultés possibles.

Dans l'appréhension des conflits au cours desquels il pourrait rencontrer sur ses pas quelque peine d'orange, le gouvernement serait disposé à corriger lui-même sa loi par l'intermédiaire du Conseil d'État.

Quoi qu'il en soit, on annonce que, parallèlement à la promulgation de la loi de 1906, les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des cultes adresseront aux préfets une circulaire précisant certains points de détails relatifs à l'application de la nouvelle loi.

Cette loi vient d'être de ce que certains maires, de petites communes principalement, viennent d'être fixés sur la signification de quelques-unes des dispositions de cette loi.

On annonce également que M. Chaix, ministre des finances fera connaître en même temps aux agents du recensement comment ils doivent entendre les autorisations locales pour assurer l'application intégrale de la loi.

Paris, 3 janvier. — Le « Journal officiel » promulguera demain la loi concernant l'exercice public du culte, votée par la Chambre et le Sénat, dans les derniers jours de la session.

UNE INTERVIEW DE M. BRUNO. — Le « Journal d'Italie » publie un interview de M. Bruno, le ministre de l'Instruction publique continue à prétendre qu'il a reçu de nombreux prêtres et évêques animés, dit-il, des sentiments patriotiques et qu'il n'a eu à demander des excuses que pour l'application de la loi de séparation.

Cela, à la suite de ce qu'il paraît que M. Bruno, au lieu de ne pas comprendre qu'on mette à jour une œuvre que les sentiments patriotiques du clergé français.

M. Briand a déclaré que la question religieuse est réglée par le refus des catholiques de constituer les associations cultuelles.